

Audigié , Bertron

# Villemoisson -sur-Orge

Editions AMATTEIS  
77190 Dammarie-les-lys

*Maugé de Villemoisson &*

Claude/AUDIGIÉ et Merry/BERTRON /

92  
3-4

# HISTOIRE DE VILLEMORISSON SUR ORGE

ÉDITIONS AMATTEIS  
77190 DAMMARIÉ-LES-LYS  
1986

156

8° LK7  
61301

01 - 22-07-1986 - 18790

Il a été tiré 1 500 exemplaires de  
cet ouvrage, numérotés de 1 à 1 500  
constituant l'édition originale.

Exemplaire n° *Dépôt Légal 3*



# Préface

## Villemoisson nous est conté...



AR sa beauté, son site particulier, notre commune de VILLEMOISSON est riche d'un passé historique trop souvent ignoré.

Tout Villemoissonnais, ancien ou nouveau, sera heureux de lire cet ouvrage ; les auteurs ont amoureusement rassemblé cartes postales et anecdotes pour fixer dans notre mémoire les souvenirs et les événements qui, au fil des ans, ont marqué notre commune.

Marcel Girard, qui nous a quittés le 14 décembre 1985, a largement participé à l'évolution de Villemoisson puisque nous venions de fêter ses soixante années de mandat municipal. Avec son ami Victor Chaudun, il a toujours œuvré pour faire connaître le passé de notre village.

Mais, depuis plus de dix années, l'équipe municipale a travaillé avec lui pour préparer un avenir digne du passé. Voici quelques mois, alors que je visitais avec M. Girard le *fameux aménagement du Plateau*, il m'a fait part de sa satisfaction de constater que la continuité était assurée ; il ferait toujours bon vivre à Villemoisson.

Il faut donc souhaiter une suite à ce premier album, pour relater l'évolution actuelle, qui pourrait sembler moins poétique que les vestiges du passé, mais qui ne manquera pas d'intérêt.

Il me semble opportun de conclure par la dernière strophe d'un poème écrit en 1947 en hommage à Marcel Girard par Richard Lesecq, intitulé simplement « Villemoisson » :

« Pays clair, plein d'oiseaux chantant à pleine gorge  
Pays au nom charmant, frais comme une chanson  
Cher Pays sans orgueil, Villemoisson-sur-Orge  
Petit, mais fier Villemoisson. »

Je souhaite un succès mérité à cet ouvrage et je remercie les auteurs ; qu'ils soient assurés de l'expression de notre reconnaissance.

Jacqueline Gomond,  
Maire de Villemoisson-sur-Orge.



## Avant-propos



'AI essayé de faire connaître comment vivaient les Villemoissonnais de la vieille France.

Les archives de nos anciens seigneurs, les Noailles, les Berthier de Sauvigny, m'ont facilité cette longue histoire. J'aurais pu faire mieux si celles du Château de Savigny n'avaient pas disparu. Ces archives très riches, scellées depuis la Révolution, existaient encore en 1945.

Contentons-nous de nous servir de la présence dans notre histoire locale d'un certain nombre de noms illustres de la vie nationale.

Et je me félicite très agréablement de la possibilité de donner une suite à ces pages nous offrant, nous montrant le quotidien de la vie de nos prédécesseurs.

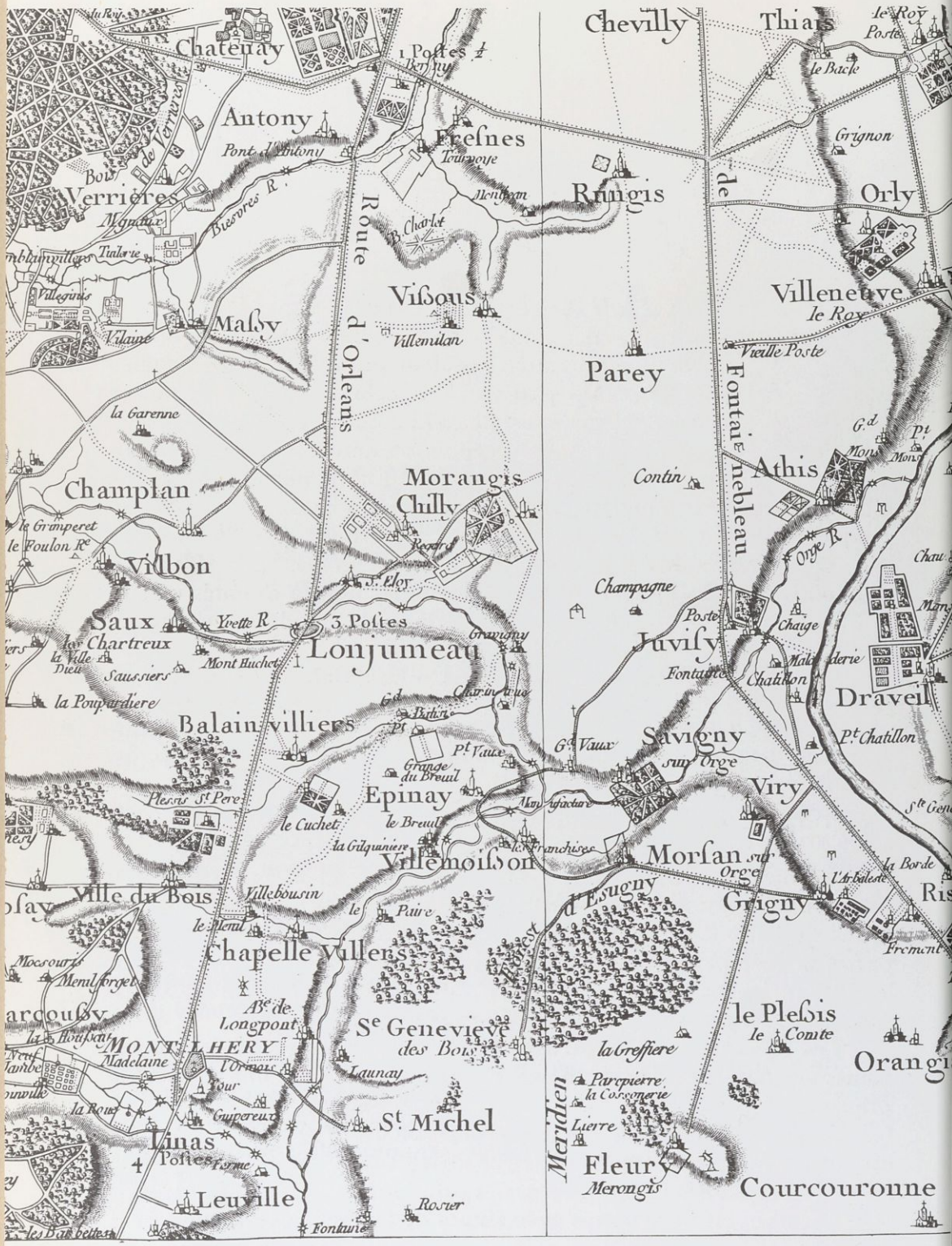
Merci aux jeunes Villemoissonnais de la fin de ce vingtième siècle qui a vu tant de bouleversements dans notre existence actuelle. Cent ans de notre vie récente ont fait plus pour l'amélioration de la qualité de la vie que les dix siècles passés.

Il est donc utile, pour ne pas dire obligatoire de transmettre aux générations futures ce que nous avons vécu, vu, ce que nous avons fait en particulier dans notre ville depuis les cinquante dernières années.

L'Histoire, c'est l'art de conter, de savoir conter, de rendre plaisant, de bien connaître ce que nos anciens ont fait.

Merci aussi à ceux qui ont géré notre commune pendant ces cinq dernières décennies, à M. Marcel Girard qui vient de nous quitter et à ses successeurs qui ont su éviter à Villemoisson de devenir une cité-dortoir que sont les tours qui rendent insupportables, désagréables la plupart de nos villes modernes.

Victor Chaudun.



Carte de Cassini.

# Introduction



ET ouvrage n'a pas la prétention de retracer l'histoire de Villemoisson comme auraient pu le faire de véritables historiens. Mais suivant en cela l'exemple de notre prédécesseur, Victor Chaudun, dont l'excellent ouvrage « Villemoisson-en-Hurepoix » a fourni les grandes lignes historiques de la présente publication, nous avons décidé d'unir nos efforts, témoignages et documents notamment photographiques, afin de fixer une nouvelle page de l'histoire de Villemoisson.

Nous souhaitons poursuivre le travail commencé par M. Chaudun, mais très vite l'abondance des documents nous a orientés vers la publication de ce premier tome qui retrace la vie de la commune jusqu'au milieu du siècle.

Nous n'entendons pas limiter nos connaissances historiques à cette publication, chaque jour nos recherches nous amènent des éléments nouveaux. Il ne fait aucun doute que le deuxième tome, qui traitera de l'évolution moderne de Villemoisson, comprendra encore quelques photos rétro.

A travers ces pages les anciens de Villemoisson retrouveront des images qui réveilleront peut-être quelques souvenirs nostalgiques que nous comprenons bien, mais notre souhait est aussi d'apporter aux nouveaux Villemoissonnais les éléments qui rendent moins anonyme le sol qu'ils foulent chaque jour et sur lequel s'imprimera tout ou partie de leur existence dans le cadre de l'histoire locale.

La connaissance de celle-ci et la communication qu'elle suscite ne sont pas étrangères à la vie harmonieuse des générations.

Les Villemoissonnais qui nous ont gracieusement prêté des photos contenues dans ce livre (qu'ils en soient remerciés) en ont apporté la preuve.

La carte postale, qui a traversé presque un siècle, est devenue un témoignage historique qu'il convient de préserver au même titre que les autres objets des temps passés. Les procédés modernes de l'audiovisuel traverseront-ils le temps avec autant de bonheur que la photogra-

phie ? L'évolution des techniques y contribuera peut-être, mais il semble que les tirages sur papier aient mieux survécu.

Nous remercions M. Victor Chaudun, qui nous a généreusement autorisé à nous référer à son livre « Villemoisson-en-Hurepoix », ainsi que M<sup>me</sup> Gomond, le Conseil et les employés municipaux qui ont permis et facilité l'accès aux archives communales.

Nous assumons les omissions qui pourront être relevées dans les chapitres qui suivent. Notre documentation, encore incomplète, ne donne peut-être pas à ceux qui ont pesé sur la destinée de Villemoisson, la place qu'ils méritent, mais ce n'est pas toujours de notre fait.

Vous ne nous en tenez pas rigueur, puisque vous venez d'acquérir ce livre.

C. Audigié,  
M. Bertron.



1. *Epinay-sur-Orge : panorama de Villemoisson.*  
*Avec ce panorama du début du siècle, nous embrassons le territoire de Villemoisson. Au premier plan la vallée de l'Orge et la blanchisserie Fichet. Au second plan, à gauche, le village et à droite le hameau des Franchises. Au fond, nous devinons le plateau et la forêt de Séquigny (Coll. Bertron et Audigié)*

# Plan de l'ouvrage



AR souci de clarté, nous avons conçu la mise en page de ce livre selon un schéma comprenant sept parties.

1. Les seigneurs et notables de Villemoisson.

Nous avons repris l'historique de M. Victor Chaudun qui retrace leurs successions à travers divers aveux de démembrement et autres documents d'archives.

2. Le *Village* et 3. Le hameau des Franchises.

Il n'y a guère plus d'un siècle, Villemoisson était un petit village noyé dans la verdure de ses parcs, traversé par une rue, presque une ruelle, allant de l'église au *collège*. C'était à peu près tout, excepté le hameau des Franchises. Cette rue était bordée de vieilles bâtisses en pierre du pays qui existent encore aux côtés de constructions plus récentes. 240 habitants en 1790, 350 au début du siècle avec les Franchises ; le Villemoisson de la « Belle Epoque » que nous montrent les cartes a peu changé depuis la chute de l'Ancien Régime.

4. Le plateau ou la plaine de Villemoisson.

96 ha de terres labourables, cultivées en presque totalité par quelques grands fermiers dont certains des communes voisines. Le plateau a peu changé puisqu'en 1810 il représentait 93 ha. C'est vers 1900 que la plaine voit s'ouvrir les premières carrières. Les cultures maraîchères, fruitières et céréalières disparaissent peu à peu avec le projet d'urbanisation à partir des années 50. Les friches s'accroissent jusqu'aux années 80, époque des premiers travaux d'équipement et de lotissement qui feront la jonction entre le village et le bois, recentrant la commune.

5. La forêt de Séquigny.

Villemoisson était aussi un bois, 89 ha (Aveu du seigneur Guy de Giresmes en 1462), soit le tiers de sa superficie que les habitants n'ont jamais dissociés de la forêt de Séquigny. D'après le cadastre de 1811, le bois représente 80 ha, puis au début du siècle, après les premiers

travaux de carrières, 57 ha et 23 ha de terrain à bâtir. L'éclosion des lotissements a lieu vers 1905, « Société de construction du Bois de Villemoisson », « Parc Beauséjour », et se développe entre les deux guerres le « Domaine du Bois du Perray », 1923, et le « Vieux Logis », 1926.

#### 6. L'agriculture.

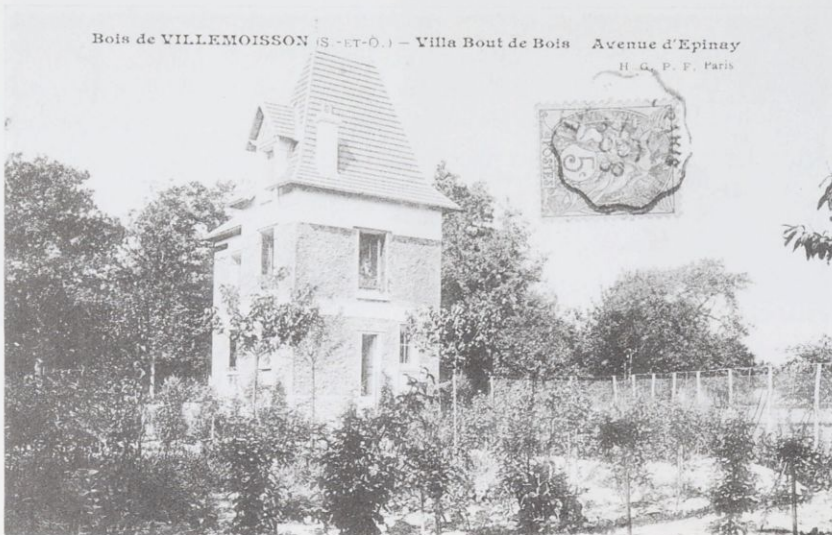
Les ressources essentielles des habitants provenaient de la viticulture implantée par l'église depuis les temps lointains, et de la forêt qui donnait aux paysans des ressources appréciables, grâce aux droits d'usage qu'ils détenaient depuis des temps immémoriaux et qui leur fut toujours contesté. De nos jours, les ressources des Villemoissonnais proviennent généralement des emplois qu'ils occupent dans la région parisienne, voire dans la capitale que les moyens de transport mettent à leur portée en 30 mn.

Puissent les Villemoissonnais trouver l'harmonie qui semble être la première qualité de son site, puisque voici deux siècles, l'abbé Leboeuf écrivait : « En effet cette petite paroisse, composée d'une seule rue en long regardant le nord, est presque située sur le bord de la rivière d'Orge dont les débordements doivent rendre le lieu assez aquatique. Sa distance de Paris est de cinq lieues ou environ, vers le midi. Les prés, les vignes qu'on trouve en s'éloignant de la rivière, quelques labourages et le voisinage de la forêt de Séquigny, sont tout l'avantage de cette petite paroisse. »

#### 7. Le folklore.

Les Villemoissonnais sont souvent associés aux fêtes et manifestations des communes voisines, à l'instar de leur paroisse et de leur municipalité, dont les festivités se déroulent tantôt avec la commune de Morsang, tantôt avec la commune d'Épinay-sur-Orge.

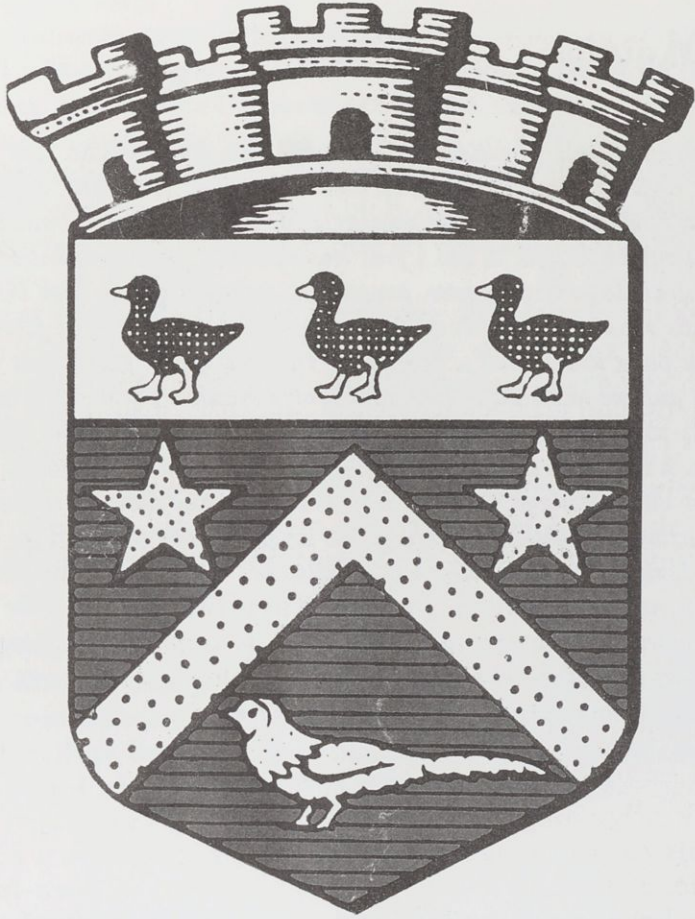
10



# Origine du nom

## Ville-Moisson

*Le nom que porte ce village en a imposé aux étymologistes. Les uns en ont inféré que c'étoit un pays de bleds et que le territoire étoit une vaste campagne trée-fertile en froment. C'étoit le sentiment de M. de Valois qui n'y avoit jamais été. D'autres qui ont vu le lieu, et qui y font leur demeure, faisant attention au peu de grain que fournit le terrain de cette, pensent au contraire que ce nom vient du latin « Vilis Messis » ou « Villis Messio », selon lequel sentiment il faudroit écrire Vile-Moisson par « une seule l ». Mais je ne crois pas qu'on puisse tirer l'étymologie de ce lieu en aucune façon du latin « messi » ou « messio » ; ce n'est qu'au XIII<sup>e</sup> siècle que quelques-uns commencèrent à écrire en latin Villa Messium. Dans le siècle précédent on n'osoit pas encore latiniser le moisson, et on l'ajoutoit en français au bout du mot villa, quoique personne n'ignorât alors que moisson se disoit en latin messis, et l'action de moissonner messio. C'est ainsi qu'on le trouve dans les titres du Prieuré de Longpont écrit tantôt Villa moissum, tantôt Villa mossum ou Villa Muissun, ou enfin Villa moisson. J'inclinerois donc bien plutôt à croire qu'on aura dit primitivement Villemossus avec l'intention de signifier Villa Stagnosa, Villa uligimosa, pays humide, ressantant le marais et la fraîcheur des eaux, et que moss a été une expression empruntée des habitants du nord.*



2. *Blason de Villemoisson-sur-Orge.*

# Les armoiries

## Le blason de Villemoisson-sur-Orge

En 1945, la société héraldique de Seine-et-Oise, décide de répertorier les blasons et armoiries du département et demande aux communes qui n'en possèdent pas encore, d'étudier la composition de la future carte de visite, qui représentera le blason de la localité.

Le dessinateur héraldiste Robert Louis, est chargé de conseiller les responsables locaux, dans la composition et le choix des armes locales.

A Villemoisson, M. Girard pressent MM. Chaudun Albert et son fils Victor, qui en l'absence de sceaux anciens, s'inspirent des écussons des anciens châtelains, les Hérault et les Bassompierre, illustres familles dont les représentants laissèrent dans la commune les meilleurs souvenirs<sup>1</sup>.

Quelles sont ces familles, dont l'armoire de chacune d'elles servit à constituer le blason de Villemoisson ?

13

## Les Hérault

Famille originaire d'Avranches en Normandie ; elle portait « d'argent à trois canes de sable, becquées et membrées d'or ». Mme Marie-Hélène Moreau de Séchelles, grand-mère de Jean-Marie Hérault de Séchelles, fut propriétaire du château de Villemoisson du 24 octobre 1750 au 12 janvier 1770.

Jean-Marie H. de S., homme politique français, né à Paris en 1760, guillotiné dans la même ville le 5 avril 1794. Naissance, fortune, esprit, éloquence facile, éducation remarquable, il possédait tous les moyens de succès. A l'âge de vingt ans il débuta au Châtelet comme avocat du roi, et ses premières plaidoiries furent plus que des essais. La reine Marie-Antoinette désira voir le jeune orateur, et la duchesse de Polignac, sa parente, le présenta à la cour. Sa personne et son esprit y

1. Victor Chaudun.

plurent beaucoup. La place d'avocat général au Châtelet venant à vaquer, la reine le fit nommer à cet office.

Partisan d'une réforme gouvernementale dont il avait chaleureusement défendu les principes dans le parlement contre Dambray, il se rangea, le 14 juillet 1789, sous l'étendard des patriotes, et montra un rare courage à la prise de la Bastille.

Le 25 janvier 1792, il fit décréter une réponse vigoureuse aux notes menaçantes de l'Autriche et demanda que la patrie fût proclamée en danger.

Les électeurs de Seine-et-Oise envoyèrent Hérault à la Convention : il fut élu président le 2 novembre 1792. Il signa une lettre d'adhésion à la condamnation de Louis XVI avec ses collègues, en consentant néanmoins à la radiation des mots à mort. Le 31 mai, Hérault, dont on se servait dans toutes les occasions difficiles, fut mis à la tête de la Convention. Le 10 juin 1793, il présenta un rapport sur le projet de constitution au nom du Comité de salut public. Ce travail fut principalement son ouvrage.

Ce fut H. de Séchelles qui présida la fête nationale, le 10 août 1793, consacrée à l'inauguration de la République française. Le principal rôle de cette journée avait été pour H. de Séchelles, véritable pontife de la fête. Cette distinction lui coûta cher, en ce qu'elle fit naître chez Robespierre une sombre jalousie, qui conduisit plus tard à l'échafaud le rédacteur de la Constitution de 1793.

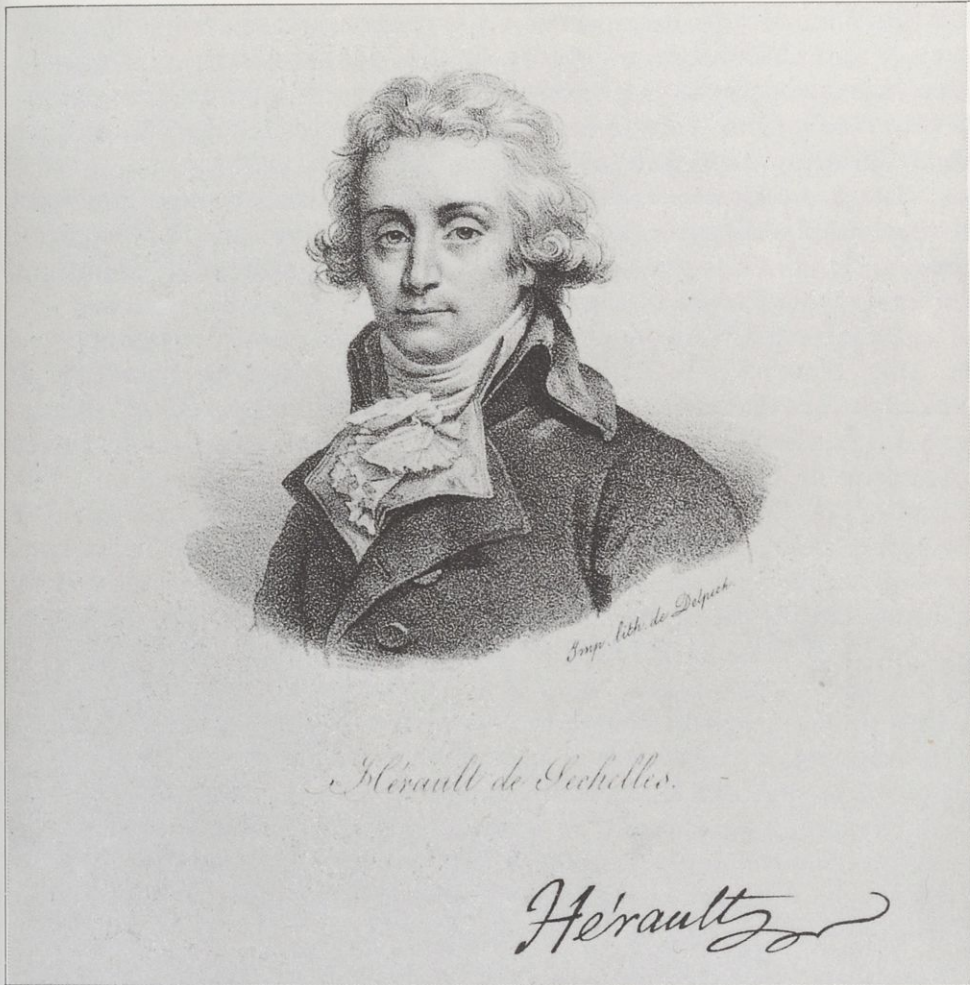
Il fut dénoncé le 16 décembre 1793 par Bourdon de l'Oise comme ex-noble et entretenant une correspondance criminelle avec Dubuisson et Proly, recevant des nobles chez lui et enfin trahissant tout à tour les royalistes et les républicains.

Ses liaisons avec les dantonistes, dont les habitudes relâchées convenaient mieux à ses goûts que l'austérité de Robespierre, le compromirent de nouveau. Bientôt Hérault se trouva isolé. Depuis quelques temps, il allait tous les jours au bout des Tuileries voir passer les charretées de condamnés. Quelqu'un lui ayant dit : « Comment, Hérault ! Tu viens ici, toi qui les juges ? - J'y viens, répond-il, voir l'agonie de notre République ; j'y viens apprendre à mourir. »

Le 13 germinal an II (2 avril 1794) Hérault et ses prétendus complices : Danton, Camille Desmoulins, Philippeau, Lacroix ; les quatre représentants accusés de faux : Chabot, Bazire, Delaunay et Fabre d'Églantine, furent traduits devant le tribunal révolutionnaire. Après quatre jours de soi-disant débats, la condamnation capitale fut prononcée contre les accusés : ils refusèrent d'en entendre la lecture, et s'écrièrent qu'on pouvait les conduire à la mort.

La vie d'Hérault fait partie de la Grande Histoire, cela en est une grande page que la municipalité de Villemoisson fit revivre magnifi-

quement le 29 juillet 1945, dans le parc du château, avec les hymnes, les chants, les costumes de l'époque. (Voir Folklore.)



15

3. *Hérault de Séchelles, rédacteur de la Constitution de 1793, mort sur l'échafaud en 1794.*

## Les Bassompierre<sup>2</sup>

Les Bassompierre (Dompierre de Bassompierre), d'une ancienne famille de chevalerie d'Haroué-en-Barrois, près de Nancy, dans la châtellenie d'Ormes, fief des Betstein (forme lorraine du nom de

2. Victor Chaudun.

Bassompierre) : bet, basson, et stein, forme allemande du terme moyenâgeux, butte ou motte désignant une construction féodale primitive.

Ils portaient primitivement « d'argent à trois chevrons de gueules » et après l'élévation au marquisat de Léopold-Clément « d'azur au chevron accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un faisan, le tout d'or ». Cette famille fut propriétaire du château de Villemoisson du 18 prairial an VIII (6 juin 1801) au 28 avril 1839.

Les Bassompierre prisaient le métier des armes et donnèrent aux divers pays qu'ils ont servi, des hommes de valeur : la Lorraine, lorsqu'elle faisait partie de la Confédération germanique, l'Allemagne, la Hongrie, la France en dernier lieu.

Le frère de François de Bassompierre, Georges l'Africain, épouse en 1610 Henriette de Tornielle, dont il eut Gaston-Jean, marquis de Beaudricourt, lieutenant-général au service de l'empereur d'Allemagne qui eut pour femme Henriette de Rollin, d'où Jean-Claude qui fut capitaine de chevau-légers du duc de Lorraine et épousa en 1771, Elisabeth de Bettancourt dont le fils fut Léopold-Clément, né en 1713, brigadier des Armées du roi en 1747, très estimé du duc de Lorraine et créé marquis de Bassompierre en récompense de ses services. Il fut chambellan du roi de Pologne et épousa en 1734 Charlotte de Beauveau dont il eut Jean-Anaclet, né le 16 juillet 1744, maréchal de camp des armées du roi, marié en 1773 à Elisabeth Rigolet d'Ogny, fille du baron d'Ogny, qui fut châtelaine de Villemoisson. Emigré en 1791, il fit la campagne des princes en qualité de maréchal de camp, rentra en France à la suite des lois édictées par Bonaparte en faveur des émigrés.

Divorcé, Jean-Anaclet, se remaria à cinquante-neuf ans avec son ancienne femme le 26 thermidor an XI, mais mourut d'apoplexie en se rendant de Villemoisson à Longjumeau le 7 octobre 1806. Il fut inhumé à Morsang.

Elisabeth d'Ogny, fit en date du 26 novembre 1808 un testament olographe dans lequel se devine un immense amour maternel où la marquise nous montre des qualités de cœur et d'esprit peu communes, rendant très compréhensif le rapprochement des deux époux divorcés. Peut-être avait-elle une préférence pour son fils aîné Stanislas à qui elle légua le château de Villemoisson, mais elle précise bien qu'aucun de ses enfants ne soit désavantagé l'un vis-à-vis de l'autre.

Elle mourut le 29 janvier 1810, à cinquante ans, laissant comme héritier : Jean-Charles-Stanislas, Clémentine-Elisabeth-Pauline, Marie-Louise-Amélie et Henriette-Françoise-Marie.

Stanislas naquit en 1777, émigra avec son père, entra en France en même temps que lui. Ils firent tous deux l'objet d'une surveillance. (Le 19 germinal an X, une surveillance est accordée au citoyen Anaclet de

R. de la part de la police générale, pour se rendre à Paris, sous la surveillance du maire de Villemoisson. Signé : Fouché et d'Aragon.)

Soit qu'il prisât pas le métier des armes autant que ses ancêtres, soit qu'il ne voulût pas servir dans les armées consulaires, il se fait remplacer au moment de la circonscription par le citoyen Pierre-Emmanuel Roullet, né à Elbeuf. Il épousa en 1811, Claire-Jeanne de Villeneuve de Vance. Le marquis mourut le 15 novembre 1837 à Villemoisson et fut inhumé à côté de ses parents au cimetière de Morsang. La marquise lui avait donné cinq fils morts en bas âge et trois filles qui survécurent dont la marquise de Pins, comtesse d'Huolstein († le 22/2/1847) et Mme la marquise de Chantérac.

Pendant de nombreuses années, vécut au château des Bassompierre, leur cousin François de Bausset, né à Pondichéry, le 14/12/1748, cardinal, décédé en 1824.



Le jardin à la française du château n'existe plus. Mais on distingue « la maison noble, principal manoir, comprenant un grand corps de logis auquel est accoté un autre petit corps de bâtiment qui fut construit il y a environ une vingtaine d'années » tel qu'il est écrit dans le contrat de mariage qui unit le jeune Louis Prozelle à Brigitte Michelin, le 8 novembre 1706.

# Seigneurs et notables

## Chronologie des seigneurs de Villemoisson

Thierry de Villemoisson (à la fin du XI<sup>e</sup> siècle).

Guy de Villemoisson (1100 à 1110).

Raynal de Villemoisson.

Odon de Villemoisson (1136).

Perrin Yvète (1356).

### *Les Giresmes :*

De Jean de Giresmes (1389) à Guy de Giresmes (1462-1474).

### *Les Fourquaut :*

Perrette Hesselin.

Christophe Fourquaut (1481-1488).

Perrette Hesselin (1488-1501).

Jacques Fourquaut (1501-1535).

Henry Barbeau (1508-1535).

Laurette Fourquaut (1535-1539).

### *Les Barbeau :*

Claude Barbeau (1540-1543).

René Barbeau (1543-1587).

Madeleine Barbeau et

Louis de la Ferté (1587-1596).

## *Les seigneurs de Sainte-Geneviève et Villemoisson*

Jean de la Fosse (1596-1621).

Louise Rochon (1621-1628).

Antoine Boyer (1628-1641).

Jean Tambonneau (tuteur des mineurs Boyer) (1641).

Antoine Boyer fils (1662).

*Les Noailles :*

Louise Boyer et  
Anne de Noailles (1662-1678).  
Anne-Jules de Noailles et  
J.-B. François de Noailles (1678-1681).  
Anne-Jules de Noailles (1681-1708).  
Marie de Bournonville (1708-1710).  
Jean-Emmanuel de Noailles (1710-1714).  
Adrien-Maurice de Noailles (1714-1734).  
Louis Monnerot (1698-1720).  
Henry Bartet de Bonneval (1720-1732).  
François Godde et  
Céline de Vassan (1727).  
Marie Danican, veuve Amelot (1734-1742).

*Les seigneurs de Morsang, Sainte-Geneviève et Villemoisson*

Pierre Durey d'Harnoncourt (1743-1766).  
Bernarde d'Harnoncourt et  
Louis Jean de Bertier (1767-1775).  
Louis-Bénigne de Bertier (1775-1789).

19

## Les seigneurs de Villemoisson<sup>1</sup>

*On ne connoit d'anciens seigneurs de Ville-Moisson qu'à l'aide des titres de Longpont qui commencent sur la fin du XI<sup>e</sup> siècle, ou ils sont mentionnés comme bienfaiteurs ou comme témoins des bienfaits d'autrui.*

*Thierry, dit de Villa-Muïssun ou Moïssun, donna un cens qu'il avoit dans Longpont même. Après lui, on connoit Guy de Villa-Moïsson ou Moïssun, qui vivoit vers 1110, et Renaud, son fils. Puis Odon de Villa-Moïssun, duquel avec Josbert-le-Queux, relevoit en premier une dixme de Savigny-sur-Orge, que Jean Palée donna à l'église de Longpont vers l'an 1136. Rainald Mïsebelle de Villa-Moïssun y est aussi connu pour avoir donné la moitié de la dixme de « Fulchodiis » à l'occasion de la prise d'habit de son fils. Sous Philippe-Auguste vivoit S. de Villa-Moïsson, chevalier, qui, avec Hermengarde sa femme, prétendoit faussement*

1. Abbé Lebeuf, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris.*

*devoir jouir d'une dixme de Novalès à Séquigny. Ce prince avoir pour homme lige à Ville-Moisson Gui de Vaux, lequel avoit cédé une partie de ses revenus en arrière-fief au même lieu à Jean Pasté.*

*Albert de Messio avoit des terres sur la même Paroisse de Villa-Moisson, et pour cela il devoit la garde à Montlhéry durant deux mois. Il y a apparence qu'il est le même que le Grand Pastoral de Paris appelle Aubert de Villa-Moisson en 1248, lequel fut caution envers l'église de Bray-Comte-Robert pour Henry d'Attily, Ecuyer.*

## *Les Giresmes<sup>2</sup>*

Nous trouvons, les Giresmes, seigneurs de Villemoisson en 1389 et en 1475. Le fief de la Mothe à Savigny-sur-Orge, sous la mouvance du seigneur de Villemoisson, nous donne l'occasion de connaître les tenanciers de cette seigneurie par les quelques titres qui nous en restent (arc. départementales, Fonds Bertier) :

10 septembre 1389, Etienne de Lisle, huissier d'armes du Roi, seigneur de Savigny, tenant du fief de la Mothe de Savigny, mouvant de la seigneurie de Villemoisson, rend foy et hommage à Jean de Giresmes, chevalier maître d'hôtel du Roi, chambellan de messire Pierre de Navare, seigneur de Villemoisson, pour 5 livres de cens payables à la Saint-Rémy, 36 sols payables aux octaves de Pâques et 4 sols payables à la Saint-Jean, le tout à prendre sur plusieurs héritages et hôtels à Savigny.

3 juillet 1466, Jean de Chalons, escuyer, seigneur de Savigny, à cause de demoiselle Louise de Lisle, sa femme, rend foy et hommage à Guy de Giresmes, seigneur de Villemoisson, pour le même fief.

Le 14 octobre 1473, c'est Guillaume Courtois qui rend foy et hommage au même seigneur pour le même fief comprenant la mesure de la Mothe où jadis il y avait une maison forte close de fossés à eau et un arpent de pré y attenant tenant au grand chemin du pont de Savigny et à l'opposite au jardin du château et à la rivière d'Orge et de l'autre au chemin de la Franchise; La rivière, fossés et saussaye dudit lieu; Le pressoir, étable, cour et jardin contenant 2 arpents, juste au presbytère dudit Savigny et d'un bout sur le champ de foire et marché; Le droit de justice foncière et foirage; Un arpent de pré à Villemoisson vers les Franchises de Morsang.

Guillaume Courtois garda peu de temps la seigneurie de Savigny car en 1474, Louis XI, roi de France, par lettre patente, confirme à Jean Haberge, évêque d'Evreux, seigneur de Savigny, ses droits de haute

2. Victor Chaudun, *Villemoisson en Hurepoix*.

justice dans ses appartenances et dépendances composées de trois fiefs dont celui de la Mothe, tenu et mouvant de Giresmes, donnés précédemment par le roi pour les services qu'il lui avait rendus.

A partir de 1462, les titres nous montrent que la seigneurie de Villemoisson était sous la mouvance des seigneurs du Mée près de Meulun, nous ignorons à la suite de quelles circonstances, et cette mouvance dura jusqu'à la Révolution.

Par un aveu de dénombrement rendu le 9 juin 1462 à ce suzerain par Guy de Giresmes, seigneur de Giresmes, Luncey, Reau et Villemoisson, nous connaissons les appartenances de la seigneurie de Villemoisson.

Outre la « maison » et les jardins y attenant, il déclarait 35 arpents de terres labourables, 4 arpents de vignes touchant à la rivière, 4 arpents de prés à la Saulsaye (Trois Eaux) et à l'Aulnaye (le long de la Boéle); 4 arrière fiefs tenus par les hoirs de Gosset, de Grigny, Guillaume de Paris, Colas de Sens et par la femme de Guillaume Cornureau; 4 autres fiefs en nature de bois dans la forêt de Séquigny soit 40 arpents au lieudit Machevillain (dans le parc Beauséjour), 70 arpents (sans précision), sous sa mouvance, 46 arpents au lieudit « La Louvière » appartenant à Jean de Compiègne et 50 autres au bois de la Tennières appartenant à feu Audin. Au total 206 arpents, 89 ha. D'autre part, nous voyons aussi Jean de Chalons, escuyer, seigneur de Savigny, être, de par sa femme Louise de l'Isle, mouvant de Giresmes pour la Mothe de Savigny. Toutefois, Villemoisson n'appartenait pas uniquement aux Giresmes, ainsi l'église de St-Benoît-Le-Bien-Tourné à Paris était propriétaire d'une partie des terres cultivables (vignes et prairies) acquises de Pierre Lasnier, huissier au Parlement et de Pronelle, sa femme le 6 décembre 1439. Les curés de Villemoisson et de Savigny étaient aussi propriétaires à Villemoisson ainsi que Jean de St-Cyr, Jean de Ferez, Jean Pannier, Simon Pannetier, les dames de la Saussaye.

Le fief du Sauvage et la paroisse de Villemoisson étaient les principaux fiefs de Villemoisson, avaient droit de basse et moyenne justice et dépendaient pour la haute justice du seigneur de Villemoisson puis, plus tard, de celui de Sainte-Geneviève-Villemoisson demeurant au donjon de Sainte-Geneviève. Celui-ci était le vassal et l'administré du châtelain de Monthéry dont le prévost en qualité de bailly exerçait sa juridiction en première instance et en appel. Il remplissait les charges de juge ordinaire, d'assesseur du lieutenant civil et criminel, de commissaire enquêteur et examinateur, de voyer pour le roi.

### *Les Fourquaut*<sup>3</sup>

La famille Fourquaut était de notre région. Elle fournit des hommes de robe au Parlement pendant les xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles, citons : Jean (1363 à 1393) ; Jean, son fils, seigneur de Montpipeau à Saint-Michel, d'un autre au lieudit de Cochet à la Bretonnière comprenant 117 arpents avec maison et colombier en 1414 ; Simon, prévost de Palaiseau en 1403 ; Thibaut, avocat au Parlement, seigneur de Villegénis, inhumé à Saint-Martin-des-Champs à Paris en 1433 ; Christophe, procureur au Parlement, seigneur de Villegénis et Villemoisson qui, héritier du fief de Cochet, le vendit aux Blosset en mai 1481. Christophe Fourquaut remplaça Guy de Giresmes à une date que nous ne pouvons pas préciser, vers 1480, peut-être en épousant sa veuve, ou une de ses parentes, Perrette Hesselin. Il était en outre possesseur des fiefs de Milly (40 arpents), de la Plesse et de la Marchande à Palaiseau, de Villiers-sous-Saulx, de Saulxier-sous-Saulx qui appartenaient à Jehan Fourquaut et dont hérita son fils Jehan, prêtre.

Le 20 octobre 1481, un bail à cens est consenti par Christophe Fourquaut au profit de Thomas Ferrand, d'une mesure, cour et jardin contenant 3 arpents tenant au chemin qui va à Morsang et d'autre bout audit Thomas Ferrand aboutissant d'un bout sur la rue qui va du pont de Villemoisson aux Hautes Terres, de l'autre bout à Gilles Mutry, plus 4 arpents de terre au même terroir tenant au Chemin Royal, le tout moyennant 6 sols, 8 deniers parisis. Ce Thomas Ferrand est à l'origine de la rue Ferrande, les terrains riverains lui appartenant.

Le 6 juillet 1482, un bail à cens est consenti par le même de 3 arpents en friche, clos de murs, appelés le Clos Saint-Jean tenant aux terres de Pierre Turquan, d'un bout au seigneur de la Boissière et d'autre bout au chemin de Monthéry, moyennant 4 sols parisis.

Le 22 août 1487, sentence est rendue en la Chambre du Trésor royal de Paris qui ordonne que mainlevée sera faite au profit de Christophe Fourquaut de Villemoisson de la saisie faite à la requête du procureur du roi de ladite Chambre de la haute, moyenne et basse justice de la terre et seigneurie de Villemoisson.

Le 17 septembre 1487, transport est passé devant Me Lelièvre, notaire, par Jean de Lorme, demeurant au Breuil, au profit de Jean Ruden, des mesures, granges et étables, appelées les Grandes Mesures de la seigneurie de Villemoisson, par-devant le chemin qui va de Villemoisson à Longpont.

3. Victor Chaudun.

Le 3 novembre 1487, un bail à cens est consenti par Christophe Fourquaut, seigneur de Villemoisson, à Robin Prud-homme de trois masures tenant au chemin qui va du carrefour du pont et d'autre au chemin du Perray, plus 4 arpents de terres aux Fourneaux tenant au Bois de Châtillon et 4 arpents de terres aux Hautes Terres, tenant aux Chartreux. Les Chartreux pour 3 arpents 55 perches au Chantier de la Justice payaient 4 sols 5 deniers de cens.

Le 22 mai 1488, un arrêt du parlement de Paris, rendu entre le Procureur du roi de la Chambre du trésor d'une part et messire Christophe Fourquaut, procureur en la cour dudit Parlement, seigneur de Villegénis et de Villemoisson, et messire Arthur de Vendétar, chantre et chanoine de l'église de Paris d'autre part, qui confirme la sentence, rendue en la Chambre du trésor le 22 septembre 1482 qui déboute le procureur du Roi de ladite Chambre des requêtes et demandes pour raisons de haute, moyenne et basse justice de Villemoisson, qu'il prétendait appartenir au Roi.

Christophe Fourquaut décéda le 6 novembre de cette même année 1488 et sa veuve Perrette Hesselin qui lui avait apporté la terre de Villemoisson en dot devint dame de ce lieu.

Le 3 février 1491, bail à cens est consenti par Perrette Hesselin, dame de Villemoisson, devant Me Perrault, notaire, au profit de Thomas Ferrand de 10 arpents de terres en labours au terroir de Villemoisson, au lieudit « les Aubriers » tenant au chemin qui va à Fleury et d'autre part à la ruelle qui va de Morsang à Villemoisson, moyennant 12 sols parisis.

Le 1<sup>er</sup> février 1492, déclaration de Martin Maule, demeurant au Breuil, à la veuve et aux héritiers de Christophe Fourquaut d'une maison, 5 arpents de terres au carrefour de Villemoisson par-devant Mes Montroussel et Wast, notaires au Châtelet de Paris.

Le 7 décembre 1495, un bail à cens est passé devant maître Le Lièvre, notaire, par Henry Barbeau au profit de Jean Charpentier et de son fils Pierre, de 6 arpents à prendre en une pièce de 24 arpents au-dessus « des Fourneaux » moyennant 16 sols parisis.

Perrette Hesselin, restant dame de Villemoisson, si on s'en réfère à plusieurs titres, son gendre Henri Barbeau, marié à Laurette Fourquaut, et son fils Jacques, administrent en commun la seigneurie de Villemoisson et sont qualifiés tour à tour de seigneur du lieu.

Perrette mourut le 13 février 1501 et fut inhumée auprès des restes de son époux dans le cimetière des Innocents à Paris. Ils laissèrent deux fils et cinq filles. L'une d'elles, Laurette, conserva la seigneurie de Villemoisson et si on voit le 3 avril 1505, Marguerite Fournier, veuve de Michel Champrond, dame du Mée près de Melun, donner réception de foy et hommage fait par Jacques Fourquaut, fils aîné de

Christophe, pour lui et ses frères et sœurs, et s'il donne aveu et dénombrement de ses terres le 11 juillet 1506, c'est Henry Barbeau qui rend foy et hommage le 7 juin 1508.

Jacques Fourquaut en abandonnant Villemoisson conserva Villegénis qui est un écart de Massy, où nous retrouvons son fils Jacques, avocat au Parlement, alors âgé de vingt-sept ans. Parti depuis six mois en Dauphiné, les siens étant sans nouvelles de lui pendant ce temps, son frère Christophe se crut autorisé, à la mort de leur père, à prendre le titre de seigneur de Villegénis qui lui revenait. A son retour, Jacques ayant repris son titre et sa place, consentit au partage égal des biens de la succession de son père entre lui, ses frères et sœurs : Christophe, Jeanne, Marguerite, Thomas, en égard des grands travaux que Christophe et Jeanne avaient donné à la sollicitude et poursuite des affaires dudit défunt et des biens de la succession et en égard que son frère Christophe n'a de présent aucun état ni moyen de vivre et aussi pour subvenir à ce que Marguerite « ait mieux » pour la marier et son frère Thomas « ait mieux » pour ses études, se réservant seulement pour lui l'Hôtel de Villegénis (Registre des Insinuations du Châtelet, 24 octobre 1544, fol. 63).

24

Le 3 février 1545, Jacques Fourquaut, escuyer, fils aîné de Jacques, seigneur de Villegénis, et de Geneviève Rapouel, renonce à ses droits d'aînesse et consent au partage égal des biens de son père comme s'il s'agissait de biens roturiers, sauf pour le manoir de Villegénis, au profit de Christophe, Thomas, Marguerite et Jeanne, femme de François de Vigny, seigneur d'Etampes, ses frères et sœurs, en considération du prochain mariage de Marguerite avec Antoine Desvoy, contrôleur des aydes et tailles de l'élection de Lisieux.

Plus tard, le manoir de Villegénis échut à Jeanne Fourquaut et à son mari François de Vigny, que nous retrouvons seigneur d'Etampes et de Villegénis.

Charles IX, après la Saint-Barthélemy, pour remettre de l'ordre dans son royaume troublé par la guerre civile, fut obligé de recourir à une imposition des biens religieux. La quote-part de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, suzeraine d'Epinay-sur-Orge ou plus exactement du Breuil, fixée à 6 318 livres étant trop lourde pour les ressources dont elle disposait car cette florissante abbaye fondée sous Pépin-le-Bref était complètement ruinée par la guerre, le domaine du Breuil fut aliéné et vendu en 1577 à Barnabé Brisson, avocat général au Parlement de Paris, pour permettre aux moines de Saint-Germain-des-Prés d'acquitter cette forte imposition, autorisée du reste par le Saint-Siège.

Barnabé Brisson était marié à Denise de Vigny, fille de François. Honoré et objet des faveurs royales mais extrêmement faible de caractère, Brisson prit le parti des Guise, accepta d'être président du Parlement bien malgré lui, devint par sa conduite équivoque l'ennemi n° 1 du Comité des Seize qui le fit arrêter, juger sommairement et pendre au Petit Châtelet en novembre 1591.

Denise de Vigny, devenue dame du Breuil par son veuvage, tandis que sa cousine Madeleine Barbeau était dame de Villemoisson, essaya vainement de faire réhabiliter la mémoire de son mari et mourut en 1614, laissant une fille Denise Brisson qui vendit la seigneurie du Breuil à François de la Beaume de Montrevel, mari de Jeanne d'Agoust de West de Montlor, dame de Savigny, vers 1616.

### *Les Barbeau* <sup>4</sup>

Les Barbeau, dont nous ignorons l'origine, furent propriétaires de la seigneurie de Villemoisson pendant tout le xvi<sup>e</sup> siècle. Henry, époux de Laurette Fourquaut, que nous voyons acquérir le 25 octobre 1520, de Nicolas Boucher, un arpent de terre au terroir de Villemoisson sur le chemin qui va du village à la Voye des Cinq-Poiriers et de l'autre bout au chemin du Petit Carrefour, mourut vers 1535. Sa veuve fit le 25 août 1535 une fondation pour une messe basse tous les vendredis en notre église moyennant 12 sols 10 deniers de rente à percevoir sur Pierre de Chevreuse, marchand bourgeois, et Geneviève Guérond, sa femme, demeurant à Paris, place Maubert.

En 1520, un aveu et dénombrement est rendu à Henry Barbeau par Antoinette de Clermont, veuve de Charles de West, au nom de Jean, son fils, escuyer de Savigny, pour un lieu appelé « la mesure de la Mothe ». (Charles de West, succédait en 1520 à son père Etienne de West et à sa mère Anne Courtois.) En 1560, Jeanne de West de Montlor, femme de François d'Agoult, escuyer, baron de Sault, ladite dame héritière de Fleury de West, rend hommage à demoiselle Jeanne Barbeau, tutrice des mineurs de Claude Barbeau, seigneur de Villemoisson, en son vivant avocat à la Cour du Parlement, au nom de René Barbeau.

Mais revenons à Claude Barbeau qui acquiert le 15 novembre 1525 de Michel Landry, procureur, de Perrine Royer, veuve de Jean Landry, sa mère, une maison de chaume tenant au chemin menant du moulin à l'église (l'actuelle rue St-Laurent). C'est probablement ce patronyme Landry qui fut à l'origine de l'appellation du lieudit « La

4. Victor Chaudun.

- MARTIN - *Brève histoire de Coutevroult*, 1984.  
16 × 24, 74 p., plus de 50 photos et cartes postales anciennes retraçant la vie dans la commune et à Dainville au début de ce siècle. Tirage 400 exemplaires numérotés. 60 F
- NAUCHE Marcel - *Fontainebleau, ses rues, son commerce de 1895 à 1925*.  
15 promenades dans le Fontainebleau du début du siècle, à travers 280 photos et cartes postales anciennes. Un ouvrage qui fait connaître la ville elle-même.  
1985, 16 × 24, 200 p., 280 illustrations, préface de Seramy.  
Tirage 2 000 exemplaires tous numérotés. 120 F
- PACHOT - *Meaux, ses rues, son commerce, ses activités de 1890 à 1930*.  
A travers 120 reproductions de cartes postales, 1981, 15 × 21, 64 p. 30 F
- PANNIER - *Histoire du protestantisme à Fontainebleau, l'Eglise réformée de Bois-le-Roi*.  
1985, 16 × 24, 128 p., Tirage 800 exemplaires numérotés. 60 F
- PLANCKE René-Charles - *La vie rurale en Seine-et-Marne de 1853 à 1953*.  
Les travaux agricoles, la maison, la femme briarde, le blé, la moisson, le battage, les marchés, les moulins, les sucreries, les distilleries, l'horticulture, jardins, vigne, l'élevage, le charretier, le cheval, les bovins, le fromage de Brie, bergers, aviculture, apiculture, enseignement agricole, dictons briards d'autrefois. Ouvrage reproduisant 317 cartes postales et photos, 52 documents et publicités.  
17 × 24, 256 p., 3<sup>e</sup> édition revue et corrigée. 10<sup>e</sup> mille 120 F
- PLANCKE René-Charles - *Moulins et Meuniers de Brie et d'ailleurs*.  
1983, 21 × 30, 40 p.  
Bande dessinée retraçant d'une manière humoristique l'histoire des moulins à vent. Tirage 2 000 exemplaires numérotés. 45 F
- PLANCKE René-Charles - *La Seine-et-Marne, 1939-1945*.  
Tome I : *De l'avant-guerre à l'occupation allemande*  
- l'avant-guerre, les garnisons de Seine-et-Marne, mobilisation, l'exode, la déroute, l'arrivée des Allemands, les prisonniers de guerre, la défense passive, les parlementaires de Seine-et-Marne, le maréchal, les préfets, nouvelles municipalités, poids de la présence allemande.  
1984, 16 × 24, 278 p., 160 illustrations. 95 F
- Tome II : *La vie quotidienne en Seine-et-Marne sous l'occupation*  
- persécutions raciales, la collaboration, le parti communiste, le S.T.O., les restrictions, succédanés, le marché noir, l'agriculture, protection des récoltes, jardinage, travail, transports, secours national, vie religieuse, loisirs, jeunesse, mode.  
1985, 16 × 24, 288 p., 340 illustrations et documents. 110 F
- Tome III : *De la Résistance à l'après-guerre*  
- les attaques aériennes, la Résistance, la Libération.  
1985, 16 × 24. 120 F
- RICHARD Yves - *Saints, Histoire d'un village au cœur de la Brie (près Coulommiers)*.  
Très nombreuses illustrations, 21 × 29, 200 p. Tirage 700 exemplaires. Ouvrage de luxe. 250 F
- RIOUSSET Michel - *Les Bords de Marne*.  
1984, 16 × 24, 300 p., 300 illustrations, carte géo. *Promenades sur les bords de Marne évoquant la Belle Epoque*, de Lagny à Charenton, en canoë, à pied, en bicyclette. 120 F
- RISCH J.C. - *A la recherche de Gournay-sur-Marne d'hier*.  
1981, 17 × 24, 40 p., nombreuses reproductions de cartes postales anciennes, broché. 30 F
- SADLER Fernande - *Grès-sur-Loing, 1906*.  
réédition 1986, 16 × 24, 520 p., illustrations. 290 F
- SARAZIN Denis - *Boissy-le-Châtel*.  
1985, 16 × 24, 256 p., nombreuses reproductions de cartes postales anciennes, broché.  
Petit tirage très limité, retraçant l'histoire d'un village de la Brie, dans la vallée du Grand-Morin. 170 F
- TAILLANDIER - *Histoire du château et du bourg de Blandy-en-Brie*.  
1854, réédition 1984, 16 × 24, 224 p., nombreuses illustrations.  
Aujourd'hui Blandy-les-Tours (près Château Vaux-le-Vicomte). Aspects du village et du château du Moyen-Age au 17<sup>e</sup> siècle. Tirage 500 exemplaires numérotés. 110 F
- *Vaires à la Belle Epoque*.  
Travail de groupe d'une classe de troisième et de trois professeurs, Mme ARNOUD, MM. BRIGOT et PEROT du C.E.S. Goscinny de Vaires.  
1985, 16 × 24, 360 p., 150 illustrations, 6 planches dépliantes.  
Evolution d'un petit village du XIX<sup>e</sup> siècle et début XIX<sup>e</sup>, qui en quelques années grandira grâce à des personnages dynamiques. Tirage 1 500 exemplaires tous numérotés. 180 F

## Almanach historique, topographique et statistique de la Seine-et-Marne

Réimpression par année. Ces almanachs contiennent de précieuses indications sur tout notre département. Au fil des années, l'on peut suivre l'évolution de la Seine-et-Marne à travers les tableaux par commune, les anecdotes, les notices historiques, les contes, les légendes...

1862 - 10 × 15, 190 p.	20 F
Notices histo. sur Achères, Amponville, Andrezel, Annet, Arbonne, Argentières, Armentières, Arville - Les fromages de Brie - Château de Montaumer - Chroniques, musée, anecdotes, antiquités découvertes, etc...	
1863 - 10 × 15, 224 p. + index de toutes les communes citées dans l'ouvrage.	20 F
Notices histo. sur La Ferté-sous-Jouarre, Aubepierre, Aufferville, Augers, Avon - Cimetières de Melun - Chroniques, anecdotes, etc...	
1864 - 11 × 15, 224 p. + index.	30 F
Notices histo. sur Baby, Bagneaux, Bailly-Carrois, Bailly-Romainvilliers, Abbaye de La Celle-sur-Morin - Chroniques, anecdotes, etc...	
1865 - 11 × 15, 224 p. + index.	30 F
Notices histo. sur Balloy, Bannost - La Seine-et-Marne à la Convention - Chroniques, anecdotes, etc...	
1866 - 11 × 15, 224 p. + index.	30 F
Notices histo. sur Barbey, Barcy, Bassevelle, Bazoches-les-Bray, Beauchery, etc...	
1867 - 11 × 15, 224 p. + index.	30 F
Notices histo. sur Beaumont-en-Gâtinais, Beauthel, Beauvoir - Etat du Domaine de Crécy - Usages briards, etc...	

---

Vente des ouvrages dans les librairies du département ou par correspondance aux

Editions AMATTEIS, 77190 DAMMARIE-LES-LYS

Les frais de port sont à la charge du destinataire.

---

